NOYELLES GODAULT

RENCONTRES

Le journal d'informations de votre commune

N° 132
Nov./déc
2022

La Ville à l'heure de la sobriété énergétique

VIE MUNICIPALE
Les élus à votre écoute dans les quartiers

TRAVAUX
À quoi ressemblera la future aire de jeux ?

ÉVÈNEMENTS
Marché de Noël, conte musical Aladin, médiathèque Téléthon...

Retrouvez-nous sur www.ville-noyelles-godault.fr et

SOMMAIRE

ÉDITO

VIE MUNICIPALE
04 Les délibérations du Conseil Municipal
04 Vos élus en visite dans les quartiers
05 La pension de famille inaugurée

SÉCURITÉ
05 L'actualité de la police municipale

ACTU
06 Le dispositif Permis de louer s'étend
07 Les petits gestes pour réaliser des économies d'énergie

EN IMAGES
08/09/10 Retour sur les derniers événements

JEUNESSE/ÉDUCATION
11 Le point sur le Conseil Municipal des Jeunes
11 Bientôt les accueils de loisirs de Noël

ACTION SOCIALE
12 Nouveau : une permanence Floralys au CCAS
12 Semaine bleue : les générations solidaires
13 Comment sont attribués les logements sociaux ?
13 Les recettes de l'atelier culinaire

ENVIRONNEMENT
14 Encore trop de déjections canines en ville
14 Bravo aux gagnants du concours des maisons fleuries

TRAVAUX
15 À quoi ressemblera la future aire de jeux ?
15 Ouverture de la trame verte

CULTURE
16 Un parcours de patrimoine à travers la ville
17 Les événements de novembre & décembre organisés à Noyelles-Godault

VIE ASSOCIATIVE
18 La Chorale Noyelloise recherche des talents
18 Théâtre, repas, jeux... au programme du prochain Téléthon

Ne pas jeter sur la voie publique

Directeur de publication : Bernard Deliers
Textes et mise en page : Elodie Zamiara
Images : Elodie Zamiara, Adobe Stock et les services de la Ville
Email : contact@mairie-noyelles-godault.fr
Adresse : 38 rue de Verdun, 62950 Noyelles-Godault
Tél. : 03 21 13 97 77
Impression : Imprimerie Brunehaut - 62223 Sainte Catherine

ÉDITO

Chères Noyelloises, Chers Noyellois

L'impact de la crise liée au Covid et la tragédie ukrainienne vont impacter une nouvelle fois les finances communales.

Le conflit accroît la crise énergétique qui pèse depuis plusieurs mois sur les particuliers, les entreprises mais aussi sur les municipalités. Les factures d'électricité et de gaz explosent, avec des conséquences sans précédent sur nos finances.

Il n'est pas prévu de la part du gouvernement, de compenser les pertes pour les collectivités locales. Il appartient aux municipalités de mettre en place des actions afin de réaliser des économies d'énergie.

Un groupe de travail, auquel participe le personnel communal sous la direction de la Directrice Générale des Services, a été mis en place. Sensibilisation, propositions, solutions aux économies d'énergie sont les maîtres-mots ressortis de ces réunions.

Il en est de même pour les élus. Des propositions concrètes émanant des réflexions émises par les membres de la Commission ' Travaux ' seront examinées lors de la prochaine Commission Permanente du Conseil Municipal.

Je suis conscient que chaque décision prise par les élus en matière d'économie d'énergie causera des désagréments, des inquiétudes auprès de nos administrés. Cependant, celles-ci auront le mérite de ne pas grever les budgets municipaux et contrarier fortement nos projets d'investissement.

Malgré cette actualité morose et pesante, la municipalité et le Comité des Fêtes ont voulu la reconduction du **marché de Noël**. Souhaitons qu'il rencontre le succès populaire de l'année dernière et qu'il vous permette, le temps d'un week-end, d'apprécier des instants de fête et de joie ainsi que le plaisir de se retrouver.

Je n'oublie pas les généreux donateurs du **Téléthon**. Il me faut remercier les organisateurs et les associations pour leur engagement pour cette noble cause.

Je profite de ce dernier édito de l'année pour vous adresser avec un peu d'avance, pour chacun d'entre vous, mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour l'année prochaine. J'aurai l'occasion de vous renouveler ces vœux lors de la cérémonie fixée au mois de janvier.

Prenez bien soin de vous. Bonnes fêtes de fin d'année.

Votre maire,

Gérard BIZET

LES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 26 septembre dernier. Les délibérations concernaient :

AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

- Transfert de compétence action sociale d'intérêt communautaire / Avis sur le rapport de la CLECT
- Signature de la Convention Territoriale Globale (CTG)
- Extension du disposition "Permis de louer"
- Désignation du représentant au comité de contrôle SPL

FINANCES

- Adoption du règlement budgétaire et financier
- Résidence de l'Europe : avis sur le compte-rendu d'activité au concédant

AFFAIRES SCOLAIRES

- Avenant au marché de prestation de repas
- Convention : forfait communal école maternelle privée

JEUNESSE / CULTURE

- Organisation des accueils de loisirs et garderies durant les petites vacances scolaires
- Organisation générale du CAJ pour l'année 2022/2023

ASSOCIATIONS

- Subvention de démarrage pour le club de Handball

DIVERS

- Motion : plan de résilience au profit des collectivités territoriales

RETROUVEZ LA VIDÉO COMPLÈTE DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA PAGE FACEBOOK DE LA VILLE :

Les élus à votre rencontre dans les quartiers Malfidano et Noëla

Les rencontres des habitants, initiées par la Municipalité, ont débuté fin septembre par les quartiers Malfidano et Noëla. M. le Maire, les Adjoints au Maire ainsi que les membres de la commission quartiers ont entendu les citoyens sur des thématiques quotidiennes (sécurité routière, cadre de vie, propreté) et ont échangé concrètement sur les quartiers afin d'être au plus près des demandes des habitants. M. le Maire a par ailleurs présenté au cours de cette visite le projet de création du "poumon vert" au sein du quartier Malfidano.

D'autres visites à venir

Les futurs rendez-vous seront annoncés prochainement. Un flyer sera distribué par quartier. Surveillez vos boîtes aux lettres !

Cérémonie commémorative du 11 novembre

La cérémonie célébrant la Journée nationale de commémoration de la Victoire et de la Paix s'est déroulée en présence de Gérard Bizet, Maire de Noyelles-Godault, du Conseil municipal, des présidents d'associations patriotiques et de leurs porte-drapeaux. Ils étaient accompagnés de l'Harmonie municipale, des présidents d'associations noyelloises et des enfants des écoles primaires.

Prochaine cérémonie :

Le 5 décembre se déroulera la cérémonie d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. RDV à 17h au Monument aux Morts.

Changer de vie grâce à la pension de famille de Noyelles-Godault

Officiellement inaugurée le 10 octobre dernier, la pension de famille située rue Isabelle de Hainaut est un logement adapté aux hommes et femmes seul.e.s ayant vécu en structure d'hébergement ou dans la rue.
L'établissement, construit par Pas-de-Calais Habitat et géré par l'APSA (Association Pour la Solidarité Active) est composé de **18 chambres individuelles** de 21m²'chacune et de **parties collectives** : salle à manger, salons, cuisine... qui favorisent la convivialité.
Ce bâtiment bioclimatique propose des lieux de vie communs permettant aux locataires de partager des repas et des activités, tandis que des studios indépendants offrent un propre chez soi.

Pour en savoir plus, visionnez la vidéo de présentation réalisée par Pas-de-Calais Habitat :

Plusieurs Noyellois ont pu être relogés cet été dans la Pension de Famille et y ont très vite trouvé leur place. Il ont ainsi pu démarrer une nouvelle vie !

L'actu de la Police municipale

Depuis la rentrée scolaire, la police municipale a repris ses patrouilles aux abords des écoles de la ville dans le but de sécuriser enfants et parents en sortie d'établissement. De trop nombreux stationnements illicites (sur les trottoirs et les passages piétons) sont encore constatés à chaque entrée et sortie d'école. Les piétons, enfants, personnes en situation de handicap ou les parents avec poussettes sont obligés de prendre le risque de se retrouver sur la chaussée et se mettent en danger. La Police municipale sollicite la responsabilité de chacun. **Une amende ne remplacera jamais la perte d'une vie. Alors agissez et pensez à la sécurité de chacun !**
À noter qu'à proximité de l'École Ferry, la municipalité a mis à votre disposition un parking (face à la résidence de la Fonderie), n'hésitez pas, investissez-le !

Dépôts sauvages : jusque 1500€ d'amende

La Ville poursuit ses actions de lutte contre les dépôts illégaux de déchets. Plusieurs panneaux ont été apposés à proximité de zones qui subissent trop souvent des dépôts sauvages. Pour rappel, toute personne qui dépose des déchets sauvages risque une amende allant de 135 à 1500€. De plus, si les faits se sont déroulés à l'aide d'un véhicule, celui-ci pourra être confisqué. À cela, il faudra ajouter 150€ pour le nettoyage des lieux par les services municipaux.

Les règles de stationnement les jours de marché

Chaque jeudi, le stationnement est réglementé sur la place de l'Hôtel de Ville où se tient le marché hebdomadaire. Le stationnement y est interdit à partir de 7 heures et jusque 13 heures. Tout véhicule qui ne sera pas déplacé sera désormais verbalisé.

EN BREF

›› L'actu du centre Aushopping

Noël à Aushopping Noyelles !
Du 26 novembre au 5 janvier 2023

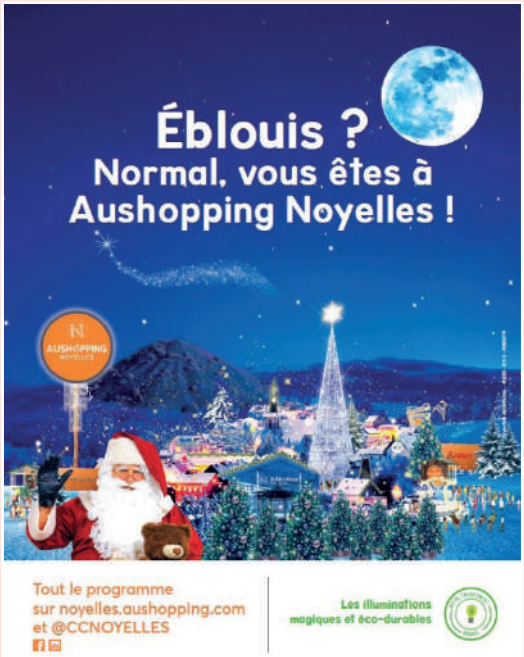

Venez fêter Noël au centre Aushopping Noyelles avec un programme féérique pour petits et grands ! À partir du 26 novembre le père Noël sera présent tous les mercredis, les week-ends et du 16 au 24 décembre pour les traditionnelles photos dans la maison du père Noël. Le train de Noël prendra place dès le 10 décembre jusqu'au 5 janvier pour une virée gratuite dans tout le centre commercial. Sans oublier la descente du père Noël du haut du toit du centre commercial suivi d'un feu d'artifice !

Retrouvez tout le programme sur noyelles.aushopping.com

›› Cabinet médical rue Anne Frank

Le Docteur Matilde Rousseau, Spécialiste en Médecine Générale vous informe de son installation à compter du 5 septembre 2022 au sein de la Maison Médicale GAK
7, rue Anne Frank 62950 Noyelles-Godault
Prise de rendez-vous via Doctolib.fr
ou auprès du secrétariat au 09 63 53 60 68

De nouvelles rues dans le périmètre du dispositif "Permis de louer"

Ayant fait ses preuves depuis son lancement en 2019 à Noyelles-Godault, le dispositif d'autorisation préalable de mise en location, plus connu sous le nom de "Permis de louer" s'étend à de nouvelles rues : avenue de la République, boulevard de la Liberté, rues Émile-Zola, Jules-Ferry, Victor-Hugo, Maurice-Thorez, Borne-des-Loups, du Pévèlois, de l'Égalité, de la Fraternité, Rousseau et Diderot.
Rappelons que les rues de Verdun, Joseph-Fontaine, Pasteur, Carnot, Gambetta et Malfidano étaient déjà concernées par le dispositif.
Tout propriétaire bailleur privé ayant un logement locatif privé situé dans ces secteurs doit déposer une demande d'autorisation de mise en location de son bien auprès du service Habitat de l'Agglo Hénin-Carvin par mail à permisdelouer@agglohenincarvin.fr
Plus de renseignements au 03 21 79 72 21

Sophrologie : Christian Legroux a créé son cabinet rue Fontaine

Installé depuis février 2022 sur la commune, **Christian Legroux** vous propose ses services en tant que Naturopathe, Sophrologue certifié RNCP et praticien en réflexologie plantaire et faciale.
Spécialisé dans les maladies inflammatoires et les troubles du sommeil, il accueille sur rendez-vous, petits et grands au 89 rue Joseph Fontaine.
Contact et réservation : 06.08.32.32.45
Mail : naturosophro.xtian@gmail.com
Naturosophro by Xtian

EAU ET ÉNERGIE
COMMENT RÉDUIRE LA FACTURE ?

L'hiver arrive ! Découvrez un tour d'horizon des éco-gestes qui vous permettront de limiter votre facture énergétique.

1 Baisser le chauffage de 1°C pour réduire de 7% votre consommation de chauffage. La température moyenne idéale est de 19° à l'intérieur.

2 Installer un thermostat programmable pour moduler la température des pièces en fonction des besoins (jour/nuit, absences...) et réaliser jusqu'à 15% d'économie de chauffage.

3 Empêcher la chaleur de s'échapper du logement : fermer les volets et tirer les rideaux la nuit, fermer les portes des pièces peu chauffées, placer un boudin au bas de la porte d'entrée, isoler la porte vers le sous-sol ou la cave mais ne jamais boucher les grilles d'aération.

4 Laisser la chaleur se diffuser dans la pièce pour un confort sans surchauffe : éviter de recouvrir les radiateurs et de faire pendre les rideaux devant, purger régulièrement les radiateurs pour qu'ils transmettent mieux la chaleur.

5 Diminuer la consommation d'eau chaude : entourer le ballon d'eau chaude et les tuyaux avec un isolant, régler la température du chauffe-eau à 55 °C, installer des réducteurs de débits sur les robinets et dans la douche, éviter les bains, prendre sa douche sans dépasser le temps d'une chanson.

6 Laver le linge et la vaisselle sans trop consommer : laver à 30 °C et essorer le linge au maximum avant de le mettre au sèche-linge pour raccourcir le temps de séchage, privilégier le programme "éco" du lave-vaisselle (c'est jusqu'à 45 % moins d'électricité qu'un programme intensif).

7 Supprimer les petits gaspillages d'énergie : éteindre complètement les appareils électriques et électroniques plutôt que de les laisser en veille, c'est jusqu'à 10 % d'économies d'électricité (hors chauffage et eau chaude).

8 Adopter le numérique responsable : activer le mode économies d'énergie sur l'ordinateur et le smartphone, éteindre complètement l'ordinateur, la télévision, la console de jeu, la TV, le boîtier TV... quand ils sont inutilisés, et la box avant d'aller dormir, diminuer la résolution des vidéos regardées en streaming, faire le ménage dans les photos et les données stockées dans le cloud.

9 Cuisiner économe : couvrir les casseroles pour raccourcir le temps de cuisson et économiser 25 % d'électricité ou de gaz, couper les plaques électriques un peu avant la fin de la cuisson, éviter d'ouvrir trop souvent la porte du four pour vérifier la cuisson.

10 Entretenir sa chaudière : c'est obligatoire tous les ans et une chaudière mal entretenue, c'est une surconsommation de 10 à 12 %.
(source : Ademe)

En 2021, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Pas-de-Calais est intervenu **651 fois** sur le territoire communal.
Les secours à la personne représentent la majeure partie des interventions (566 au total). Suivent les accidents (au nombre de 33), les opérations diverses (24) et les incendies (21 sur l'année).

Retour sur les derniers événements

LANCEMENT DE LA SAISON CULTURELLE

La saison culturelle 2022/2023 a démarré en beauté le 30 septembre dernier avec le concert gospel du groupe Timeless.

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Des jeux pour enfants, de beaux véhicules anciens et le plein d'animations, lors de la deuxième édition du rassemblement de véhicules anciens, place du Général de Gaulle.

L'association des Amis des Orgues a proposé au public un concert aux accents argentins, avec notamment une interprétation des oeuvres d'Astor Piazolla. L'événement s'est poursuivi par une présentation du grand orgue très appréciée du public.

SALON DU LIVRE

Beau succès pour la première édition du Salon du Livre organisée par la Médiathèque Michel Berger sur le thème de la cuisine. La Cocotte, Sébastien Naert et même Miss Bassin Minier ont répondu présents aux côtes des auteurs et du public venu nombreux !

VILLAGE ÉCOCITOYEN

Stands d'informations autour du développement durable, activités ludiques et un pique-nique zéro-déchets étaient proposés par le Conseil Municipal des Jeunes, le samedi 24 septembre.

CONCERT

L'Espace Giraudeau était comble le 14 octobre dernier pour accueillir les anciens musiciens du 43e Régiment d'infanterie de Lille.

En images

OCTOBRE ROSE

Près de 200 personnes se sont données rendez-vous au stade Coubertin le samedi 15 octobre dans le cadre de l'opération de sensibilisation à la prévention contre le cancer du sein.

RÉALITÉ VIRTUELLE

Atelier "voyage et détente en réalité virtuelle" animé par Romain Letombe, conseiller numérique de la Ville, dans le cadre de la Semaine Bleue.

LE BANQUET DES AÎNÉS

Une journée de partage et de convivialité autour d'un délicieux repas et d'une animation musicale assurée par le groupe Dereck Bardzynski !

L'actu du Conseil Municipal des Jeunes

En septembre, les Conseillers Municipaux Jeunes (CMJ) ont pu concrétiser leurs projets :

- la **Fête du Fromage**, qui s'est déroulée dans le cadre des Journées européennes du patrimoine, a réuni près de 300 personnes
- le **Village éco-citoyen** avec ses animations sur le développement durable.

Pour cette nouvelle année scolaire, le projet de Conseil Municipal des Jeunes est reconduit. Plusieurs jeunes Noyellois âgés de 11 à 17 ans ont d'ores-et-déjà déposé leur dossier de candidature. Courant novembre, le nouveau CMJ sera installé officiellement et commencera ses travaux.

Le plein d'activités pendant les vacances !

L'équipe d'animation du service jeunesse de la Ville avait une nouvelle fois concocté un programme riche en activités sportives et manuelles ainsi qu'en sorties (Paris Games Week, cinéma, Kidzy....) pour les enfants accueillis dans les centres de loisirs des vacances de Toussaint.

EN BREF

›› Accueils de loisirs et CAJ de Noël

Pensez à inscrire votre enfant

Les inscriptions pour les accueils de loisirs des vacances de Noël seront ouvertes jusqu'au samedi 3 décembre en mairie ou dimanche 4 décembre sur le Portail famille de la Ville.

Pour le CAJ, les inscriptions seront possibles jusqu'au samedi 10 décembre en mairie et dimanche 11 décembre sur le Portail famille.

Renseignements au 03 21 13 97 77

Des questions sur le futur béguinage ?
Une permanence Floralys à votre disposition

Une permanence sur le futur béguinage Floralys (situé rue de Verdun) est assurée au CCAS, chaque jeudi matin. Vous pourrez vous informer sur le béguinage (situé rue de Verdun) et y retirer un dossier.

Le béguinage est un type d'habitat et non pas une structure médicalisée. Il est adapté aux séniors avec des appartements à loyer modéré d'une ou deux chambres, et comporte un espace de vie commun, à la fois lieu d'échange et d'animation. Une hôtesse assure une permanence, rend visite aux locataires et propose des activités collectives l'après-midi. Attentive aux souhaits de chacun des locataires, elle demeure à leur écoute pour tout ce qui peut leur faciliter la vie :

- rendre de menus services (courses de dépannage, médicaments urgents, démarches administratives...)
- faciliter la prise de rendez-vous médicaux ou paramédicaux
- renseigner sur la vie au sein de la commune
- être l'interlocuteur avec le bailleur....

Pour en savoir plus : floralys.com/beguinages

Générations solidaires :
une Semaine bleue riche en échanges intergénérationnels

Cette année, le CCAS a souhaité aborder l'avancée en âge comme une chance : celle de l'**expérience à transmettre, des rencontres à partager ou encore de l'engagement** dans de nouvelles formes de solidarité. Plus de 370 participants se sont retrouvés autour de plusieurs temps forts : le Forum "Les saveurs du temps, le bonheur n'a pas d'âge" en partenariat avec l'Agir-Arrco, des temps d'échanges, des ateliers d'expression artistique et de bien-être ou encore un concours intergénérationnel de pâtisserie.

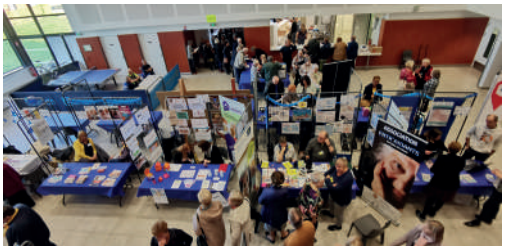

Le CCAS, la collectivité ou le Maire ne décident pas de l'attribution d'un logement.

Pour chaque logement disponible, le bailleur sélectionne plusieurs dossiers de demande de logement social.

C'est une commission qui décide de l'attribution du logement selon la situation du demandeur et l'ancienneté de sa demande.

Retrouvez les étapes de la demande de logement social.

VOTRE DEMANDE DE LOGEMENT SOCIAL EN 6 ÉTAPES :

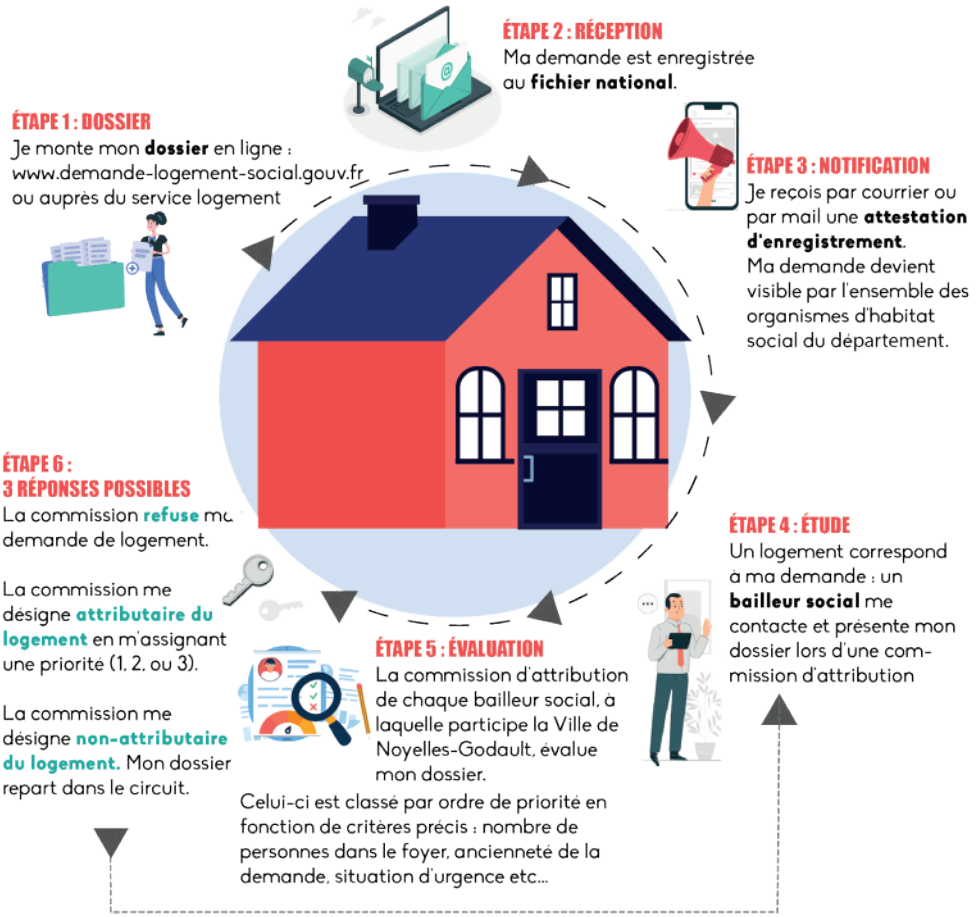

LES RECETTES DE L'ATELIER CULINAIRE

Une pincée de tradition, un zest d'innovation, bien mélanger les générations ! Retrouvez une recette testée et approuvée par les habitants dans le cadre des ateliers culinaires intergénérationnels, financés par la conférence des financeurs et la fondation de France.

PAIN PERDU À LA POIRE

Pour 4 personnes

Ingrédients : 4 tranches de pain sec - 2 œufs - 200ml de lait, vanille - 40g de sucre - 2 grosses poires ou 4 petites - 40g de beurre.

Préparation : Mélanger les œufs, le lait, le sucre et la vanille. Tremper le pain dans la préparation et cuire dans le beurre à la poêle. Réserver. Éplucher et tailler en quartiers les poires. Les saisir dans la poêle avec le beurre. Monter la tartine sur une assiette, en disposant les poires sur le pain.

EN BREF

›› Distribution du colis des aînés

Toutes les dates

Les aînés qui ont choisi de recevoir leur colis de fin d'année sont invités à le retirer le **jeudi 8 décembre de 9h à 12h et de 14h à 17h** à l'Espace Giraudeau. Les personnes qui ont opté pour la livraison à domicile seront livrées entre le **12 et le 16 décembre**. En cas d'absence, un avis de passage sera déposé dans votre boîte aux lettres. Il vous sera possible de retirer votre colis, muni.e de cet avis, au CCAS à partir du **19 décembre 2022 et jusqu'au 6 janvier 2023**.

Renseignements au 03 21 13 97 81

Stop aux déjections canines sur l'espace public

Pour des raisons sanitaires évidentes, les déjections canines sont interdites sur les trottoirs, les voies publiques ainsi que les espaces verts de la ville. Celles-ci sont encore constatées de façon quotidienne par les agents des espaces verts de la mairie ainsi que par de nombreux riverains. Pour rappel, un arrêté municipal dispose que les maîtres de chiens pris en flagrant délit s'exposent à une **amende de 68€**.

70 sites équipés d'une ou plusieurs poubelles

Avoir des rues propres ne peut s'obtenir efficacement que si chacun y met du sien au jour le jour. Vous avez un chien ? Vous le sortez en ville ? Il n'y a pas d'autre solution : c'est à vous de ramasser ! Retrouvez la liste des principaux emplacements de poubelles : Espace Giraudeau, rue du Docteur Schaffner, rue des Berlines, grand parc de la cité Crombez, résidences Jean Valjean, du Québec, de la Deûle, des Peupliers et des Fleurs, arrêts de bus Talman, rues Zola et Ferry, clos de Nicelle, rue de Verdun, écoles Curie, Ferry, Lamartine et Cathelain, rue Louis Beugnet, complexes Coubertin et Jean Bouin, aire de covoiturage, rue Jean Bart, au cimetière, et allée du Bosquet.

EN BREF

›› Campagne de stérilisation des chats errants

D'ici au 31 décembre 2022, **40 chats errants** seront stérilisés et identifiés par la SPA, conformément à la réglementation en vigueur. Ils seront ensuite redéposés sur leur lieu de capture. Cette opération souhaitée par la Municipalité vise à limiter la prolifération des chats errants.

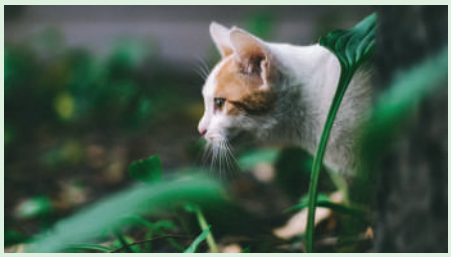

›› Vous êtes nourrisseur/se ?

Faites-le savoir !

Dans le cadre de la campagne de stérilisation des chats errants, les personnes qui les nourrissent peuvent se faire connaître auprès de l'association Stéril Cats HDF.

Contact : sterilcatshdf@gmail.com

Concours des maisons fleuries : un grand bravo aux participants !

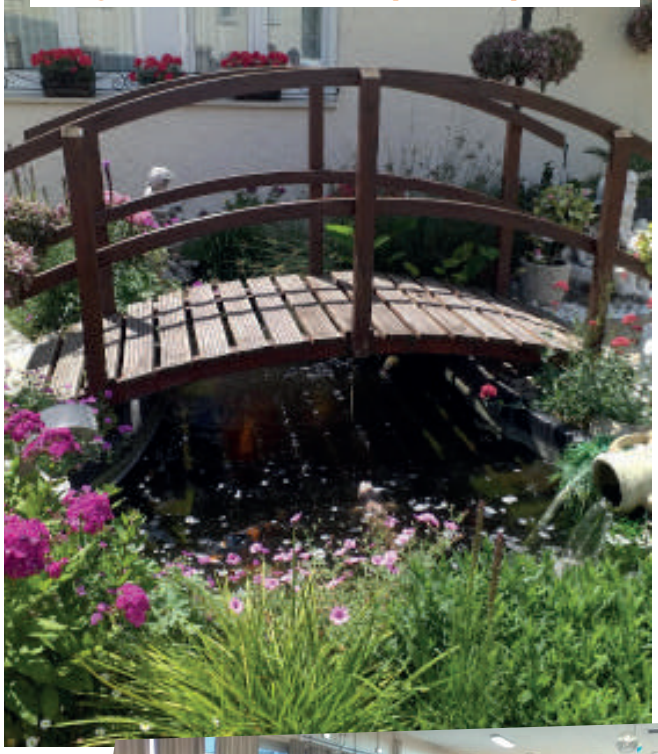

Chaque année à la belle saison, de nombreux Noyellois mettent en valeur leurs jardins ou balcons.
La nouvelle édition du Concours des Maisons Fleuries a ainsi récompensé une quinzaine de personnes lors d'une cérémonie organisée à la salle des Fêtes.
Un grand bravo à ces habitants qui contribuent à l'embellissement de la ville et rendez-vous en 2023 pour la prochaine édition !

Le point sur la future aire de jeux

Les modèles des futurs jeux ont d'ores et déjà été choisis : une cabane "hôtel à insectes", un parcours à trois tours, un jeu à bascule individuel, un panneau de jeu de rôle "ourson" ainsi qu'un portique nid d'oiseau feront au printemps le bonheur des plus jeunes.
L'aire sera implantée au carrefour des cheminements piétons qui bordent la trame verte, à proximité immédiate de la médiathèque Michel Berger et des écoles Curie et Cathelain. Cet emplacement offre l'avantage d'être situé dans une zone à l'abri de la circulation automobile afin de garantir la sécurité des enfants et des parents.

Représentation en 3D du projet :

Cadre de vie : la Ville soigne ses espaces verts

Petit parc de la Cité Crombez

La Municipalité a à cœur de développer un cadre de vie agréable et respectueux de l'environnement. Les espaces verts de la Ville offrent à chaque habitant la possibilité de marcher et s'aérer à quelques minutes de son domicile. Leur entretien (arrosage, tonte, élagage, ramassage des feuilles, plantations...) est assuré par les agents des Services Techniques de la Ville.
Retrouvez sur la carte ci-dessous les principales zones vertes :

Cartographie des espaces verts communaux

EN BREF

›› La trame verte accessible aux vélos et piétons

Depuis le 24 octobre dernier, la trame verte de la résidence Tersin est ouverte au public.
Véritable lieu de détente et de convivialité il est indispensable de préserver la sécurité et la tranquillité du chemin. L'entrée est par conséquent interdite à tous les véhicules ou engins à moteur. La trame verte est exclusivement réservée aux piétons et cyclistes.
Horaires d'ouverture :
En période hivernale (du 1/10 au 31/03) : de 8h à 18h30
En période estivale (du 1/04 au 30/09) : de 8h à 20h

EN BREF

›› Patrimoine local

Un parcours à travers la ville

Partez à la (re)découverte du patrimoine local au travers d'un parcours d'une dizaine de panneaux dans la ville. Inauguré lors des Journées du patrimoine, ce parcours vous permet de tout savoir sur l'histoire du bâtiment du centre culturel Matisse, l'Église, l'ancienne brasserie Talmant ou encore le calvaire...

›› Médiathèque

Rappel des règles d'accueil

Par mesure de sécurité, l'accès à la médiathèque Michel Berger pour les enfants de moins de 8 ans doit obligatoirement se faire en présence d'un adulte, et ce jusqu'à ce que l'enfant quitte la médiathèque. Dans le cas contraire, l'accès à la structure lui sera interdit.
Il en va de la responsabilité de chacun. Merci de votre compréhension.
Renseignements au 03 21 13 79 90

MARCHÉ DE NOËL

Le programme des animations

Le week-end des **9, 10 et 11 décembre 2022**, retrouvez **place du Général de Gaulle** le traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes avec le concours de la Municipalité ! Les exposants vous proposeront leurs créations artisanales (décoration, bijoux, bougies, fleurs...) ainsi que des produits gastronomiques festifs et stand de photos-souvenir. De nombreuses animations seront également au rendez-vous !

Samedi 10 décembre 2022 :
- Inauguration en musique à 11h30
- Sculpteur de ballons
- Remise du 'chèque'Téléthon à 18h
- Spectacle pyrotechnique à 18h45

Dimanche 11 décembre 2022 :
- Intermède musical par l'École municipale de musique à 16h à l'Église
- Cracheur de feu

Samedi 10 et dimanche 11 décembre 2022 :
- Présence du Père Noël de 14h à 20h
- Promenades en calèche
- Goûter pour les enfants à 16h

Horaires : Vendredi 9 décembre de 17h à 20h
Samedi 10 et dimanche 11 décembre de 11h à 20h
Renseignements au 03 21 13 97 77

Fêtez la Sainte Barbe au 9-9 bis

Parcourez le 9-9bis la nuit du 2 décembre 2022, à la faveur des flammes !
Telle une architecture éphémère et lumineuse, Pierre de Mecquenem et son équipe font revêtir au 9-9bis ses habits de lumière et, le temps d'une soirée, viennent dessiner un paysage enflammé.
Venez pénétrer au coeur d'un écrin poétique qui favorise les rencontres et attise les regards. **Des bougies par centaines, des braseros et bien d'autres surprises de feu** vous invitent à une déambulation poétique et flamboyante.
Et tendez bien l'oreille : des'étincelles sonores marqueront le coup d'envoi d'une performance pyrotechnique spectaculaire, point d'orgue de la soirée...

Gratuit
9-9 bis rue Alain Bashung 62590 Oignies

NOVEMBRE

Dim. 27 | CONCERT DES AMIS DES ORGUES
L'association organise un concert, à 16h30 à l'Église. Gratuit

Jusqu'au vend. 29 | EXPOSITION FANTASY
La médiathèque Michel Berger vous propose une nouvelle exposition sur le thème de la Fantasy. Gratuit

DÉCEMBRE

Ven. 2 | LECTURE EN PYJAMA
Viens en pyjama et chaussons et n'oublie pas ton doudou !
Médiathèque Michel Berger, à 18h15 (à partir de 3 ans)

2 et 3 | TÉLÉTHON 2022
Cf page 18

Mer. 7 | ATELIER CRÉATIF DE NOËL
Viens créer ton sapin de Noël à la médiathèque, dès 14h30. Gratuit

Ven. 9 | CONFÉRENCE MÉDIATHÈQUE
Présentation à 16h des livres de la collection "Pays et paysages industriels" par Jean-Marie Minot et Didier Vivien (éditions de l'Escaut), suivie d'une séance de dédicaces.

9, 10 et 11 | MARCHÉ DE NOËL
Retrouvez place du Général de Gaulle le traditionnel marché de Noël organisé par le Comité des Fêtes en partenariat avec la Ville !

Sam. 10 | CONTE MUSICAL ALADIN

Neuf comédiens, chanteurs et danseurs. Plus de quarante personnages, de somptueux costumes, des décors princiers et un tapis volant... pour un merveilleux spectacle familial aux mille et une saveurs... Espace Bernard Giraudeau à 17h | Tarif unique : 2€
Réservation au 03 21 13 97 77 / billetterie@mairie-noyelles-godault.fr

Sam. 10 | SPECTACLE MÉDIATHÈQUE
Représentations du spectacle "La valise magique de Noël" à 10h30 et 14h30. Pour les enfants âgés de moins de 8 ans.

Mer. 14 | CINÉ-GOÛTER

Dans un mystérieux endroit niché au cœur des montagnes de Colombie, la fantastique famille Madrigal habite une maison enchantée...
Rdv à 14h30 à la médiathèque pour une séance de ciné-goûter.

Mer. 14 | DÉCORATION DE NOËL
L'association Vivre Ensemble propose un atelier créatif de Noël et un goûter. À partir de 14h à la salle des fêtes
Tarifs : adhérent 2€ / non-adhérent 3€

Sam. 17 | SPECTACLE MÉDIATHÈQUE
La compagnie Harponlieu présente son nouveau spectacle de Noël ! Le Père Noël sera également présent pour une séance de photos. À partir de 14h30. Gratuit

JANVIER

Ven. 6 | LECTURE EN PYJAMA
Viens en pyjama et chaussons et n'oublie pas ton doudou !
Médiathèque Michel Berger, à 18h15 (à partir de 3 ans)

Sam. 7 | FABRICATION DE COSMÉTIQUE
Rdv à la médiathèque à 14h30 pour un atelier "duo sérums".

Du 10 au 25 | EXPOSITION COLLAGES POÉTIQUES

À partir de photos, d'images, de papiers colorés Nathalie Vanlaer met en relation des personnages, des animaux, des paysages pour créer des images proches du rêve. Ce sont des collages poétiques, qui racontent un monde imaginaire, un monde agréable et fantaisiste. **Médiathèque Michel Berger**

Mer. 11 | ATELIER MANDALA - MÉDIATHÈQUE
Atelier animé par Nathalie Vanlaer de 10h à 11h30.
À partir de 7 ans

Sam. 14 | SOPHROLOGIE ADULTES - MÉDIATHÈQUE
Inscrivez vous à une séance d'une heure de sophrologie, avec Peggy Leclaire sophrologue. De 14h30 à 15h30.

Sam. 21 | NUIT DE LA LECTURE - MÉDIATHÈQUE
Enquête à la médiathèque avec le collectif de la Girafe sur le thème de la peur. De 16h à 19h, inscription en groupe

Sam. 21 | YOGA ET RELAXATION
RDV à 15h à la médiathèque pour un atelier en partenariat avec l'association Energym.

Sam. 28 | ATELIER MÉDIATHÈQUE
Atelier-conférence interactif "Tous créatifs" animé par Olivier Baerenzung à 14h30. La créativité ne se limite pas aux domaines artistiques. Elle nous est aussi très utile pour trouver des solutions innovantes et des idées originales dans de multiples situations de notre vie quotidienne...

Dim. 22 | VOEUX DE M. LE MAIRE

Sam. 28 | CONCERT DE L'ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE
L'École municipale de musique vous donne rendez-vous à 15h30 à l'Espace Giraudeau pour un **concert "Tout en couleurs"**, à l'occasion de la remise des diplômes et des prix par la Municipalité. Quelques belles surprises pimenteront ce concert hors norme ! Entrée libre

Réservation pour les ateliers et spectacles de la médiathèque au 03 21 13 79 90

La Chorale Noyelloise recherche de nouveaux talents !

Découvrez un répertoire varié et moderne avec un nouveau jeune chef de chœur ! Les répétitions se déroulent le lundi de 18h à 19h30 à l'auditorium du centre culturel Matisse.
Pour plus d'infos, contactez Frédéric Simon (Président de l'association) au 06 33 25 59 34.

Chorale de Noyelles-Godault

Estéban : un chef de choeur dynamique, patient, et toujours de bonne humeur !

EN BREF

›› Energym a fêté ses 50 ans !

L'association Noyelloise de gym a célébré le mois dernier ses 50 ans d'existence. Après les discours de la présidente et des anciennes présidentes, un show organisé par des animateurs du club a plongé les adhérents dans un retour historique sur les différentes disciplines. M. le Maire, Gérard Bizet n' a pas manqué de rappeler sa satisfaction à voir une association toujours aussi dynamique après un demi-siècle d'existence.

Téléthon 2022 : Les associations Noyelloises mobilisées !

Jeux pour enfants, spectacle, repas... Plusieurs rendez-vous vous sont donnés en décembre dans le cadre du Téléthon 2022 !

• **Spectacle patoisant "Léon et Gérard tous seuls à 2"**
Culture & Vous propose une soirée-théâtre le **samedi 3 décembre 2022 à 20h à l'Espace Giraudeau**.
Une permanence est organisée au centre culturel Matisse les vendredis 18 et 25 novembre 2022 de 17h30 à 18h30. Il sera également possible d'acheter son billet le soir du spectacle. Les bénéfices de la soirée seront reversés à l'AFM Téléthon.
Tarif unique : 10€ / Renseignements au 06 86 77 43 17

AFM TÉLÉTHON INNOVER POUR GUERIR

• **Repas du Club des Anciens**
Le Club des Anciens organise son traditionnel repas de fin d'année au profit du Téléthon le **samedi 3 décembre 2022 à 12h à salle des fêtes**. Un don de 5€ par repas sera réversé à l'AFM-Téléthon à l'issue de l'événement.

• **Animations pour enfants**
Les 2 et 3 décembre prochains, le Ch'ti Cochonnet prévoit un week-end de jeux et d'animations pour enfants ! Des démonstrations de pétanque seront également au rendez-vous. Gratuit
Vendredi 2 décembre de 16h à 20h et samedi 3 décembre de 12h à 20h. Centre Léo Lagrange.

• **Randonnée**
Noyelles Culture Loisirs vous donne rendez-vous le dimanche 4 décembre à 8h45 sur le parking de l'Espace Giraudeau.

Avec également la participation des associations suivantes : AEPSt-Martin, BADTTSM, Diabolo Artois, Club féminin, Manchuria kung-fu, Second souffle, Les Petites mains, la Société des membres de la légion d'honneur, Bout'chou, Energym, Running club et PPCN.

NAISSANCES

DIDDENS Arthur
26/08/2022

HOLONNE Jessim
30/08/2022

MARQUETTE Lino
06/09/2022

ARQUINET May-Line
11/09/2022

FLAMME Eden
12/09/2022

PARMENTIER Lyzio
18/09/2022

MAURANTONIO Rosa
25/09/2022

BEZELIN Valentina
06/10/2022

BOURGUIGNON
Antonin
07/10/2022

TELLIER AYAD
Aïcha
09/10/2022

LEGRAND Lyam
14/10/2022

PAUCOT Kaylon
18/10/2022

BENAISSI Lyem
19/10/2022

DÉCÈS

BLAEVOET Monique
veuve LOURDEAU
79 ans
20 rue Victor Hugo
Le 7 septembre 2022

LAFORCE René - 86 ans
52 rue Victor Hugo
Le 27 août 2022

LEGROUX Gilles
75 ans
8 rue Auguste Renoir
Le 10 septembre 2022

FOSSE Jean-Dominique
62 ans
28 rue du Dr Schaffner
cité Crombez
Le 3 septembre 2022

MORTREUX Michel
93 ans
28 rue Pierre de Coubertin
Le 11 septembre 2022

THIBAUT Geneviève
Veuve PREVOST
95 ans
102 rue Gambetta
Le 4 octobre 2022

FROISSART Yvette
Veuve RACHENNE
72 ans
91 rue Victor Hugo
Le 8 octobre 2022

LEROUX Yvonne
Veuve LELLI
87 ans
52 rue Victor Hugo
Le 8 octobre 2022

La Municipalité adresse ses voeux de bonheur aux mariés !

› **Samedi 3 septembre 2022 : DEPLANQUE Steven, technicien de maintenance et VAN POUCKE Marion, secrétaire médicale**

› **Samedi 1er octobre 2022 : DUTHOIT Olivier, responsable de silo et POLLART Sylvie, commerçante**

› **Le samedi 29 octobre 2022, les époux PLESSIS se sont retrouvés dans la salle des mariages de l'hôtel de ville pour fêter leurs noces de diamant et renouveler leurs voeux, en présence de leur famille et amis.**

NOYELLES GODAULT

DJIMO ET RICHARD CAILLAT
PRÉSENTENT

DJIMO

MISE EN SCÈNE
ISMAËL SY SAVANÉ

À 100%

SAMEDI 4 MARS 2023
ESPACE GIRAUDEAU
NOYELLES-GODAULT

RÉSERVATIONS
03 21 13 97 77
BILLETTERIE@MAIRIE-NOYELLES-GODAULT.FR